



Château Galoupet obtient la certification Regenerative Organic Certified® (ROC™)

Cette reconnaissance internationale récompense l'engagement fort et les actions concrètes du domaine pour améliorer ses sols, régénérer son écosystème et impacter positivement les communautés locales.

La Londe-les-Maures, le 12 novembre 2025

Château Galoupet, Cru Classé Côtes de Provence, est fier d'annoncer l'obtention de la certification Regenerative Organic Certified® (ROC™), délivrée par la Regenerative Organic Alliance (ROA). Cette distinction d'envergure internationale consacre les pratiques vertueuses du domaine en matière d'agriculture régénérative, fondées sur la préservation de la nature et le respect des femmes et des hommes qui la cultivent.

Une certification exigeante et pionnière

Crée aux Etats-Unis par la ROA, la certification ROC™ se positionne aujourd'hui comme l'un des standards les plus rigoureux au monde en matière d'agriculture durable. Elle évalue la performance des exploitations sur trois piliers fondamentaux : la santé des sols, le bien-être animal et humain ainsi que la justice sociale pour les agriculteurs et les travailleurs. Elle a été créée pour répondre à la crise climatique, à la dégradation des sols, à la perte de biodiversité, à l'élevage industriel et à la fracture économique rurale à l'échelle mondiale.

Cette certification vient distinguer deux dimensions clés du travail opéré par le domaine :

- *L'agriculture régénérative***

Cette pratique vise à travailler avec le Vivant, et non pas contre lui. Les équipes ont ainsi mis en place des couverts végétaux sur 100% du vignoble, planté plus de 2,6km de haies d'agroforesterie, construit d'importants ouvrages d'hydrologie régénérative et déployé un ambitieux programme d'enrichissement des sols en matière organique. De nombreux abris pour la faune locale ont aussi été installés dans le domaine. Toutes ces mesures améliorent la biodiversité, la santé des sols et la résilience de l'écosystème de Château Galoupet.

- *Mettre l'humain au cœur***

Valorisation d'une culture d'entreprise centrée sur le respect, la formation et la sécurité des collaborateurs, ainsi que sur la juste reconnaissance du travail agricole. Le domaine a aussi à cœur de faire profiter de son expérience aux communautés locales, dans une vraie démarche de coopération.

Un engagement de long terme pour une viticulture biologique et régénérative

L'obtention de cette certification s'inscrit dans une démarche globale menée depuis plusieurs années (2020) par Château Galoupet pour repousser les limites de la viticulture durable. Déjà certifié en agriculture biologique depuis 2023, le domaine a progressivement intégré des pratiques inspirées de la permaculture et de l'agroforesterie, avec pour objectif de restaurer les équilibres naturels et de faire du domaine un écosystème vivant et résilient.

« La viticulture régénérative, qui redonne à la terre plus ce qu'elle ne prend, tout en valorisant celles et ceux qui la travaillent, est au cœur des actions de Château Galoupet depuis son rachat par le groupe LVMH. Le respect du Vivant est aussi la clé de la qualité exceptionnelle de nos vins. Si la certification ROC™ n'est pas un objectif en soi, elle apporte une reconnaissance rigoureuse, indépendante et exigeante du travail mis en place par les équipes. », explique Nadine Fau, Directrice Générale de Château Galoupet.

Une fierté partagée au sein de Moët Hennessy

Pour MH, dont fait partie Château Galoupet, cette certification illustre l'ambition commune de développer une viticulture exemplaire, conciliant excellence, responsabilité et impact positif. Elle vient renforcer l'engagement collectif en faveur d'une filière viticole plus durable, transparente et respectueuse de ses écosystèmes humains et naturels.

« Château Galoupet s'inscrit pleinement dans la vision de Moët Hennessy : conjuguer performance et durabilité. En obtenant la certification ROC™, il démontre que l'innovation environnementale et sociale est aujourd'hui un levier essentiel de compétitivité et de réputation pour nos Maisons », souligne Sandrine Sommer, Directrice Développement Durable de Moët Hennessy.

À PROPOS DE CHÂTEAU GALOUPET

Acquis par Moët Hennessy en 2019, le Château Galoupet est un Cru Classé Côtes de Provence, certifié biologique depuis mai 2023. Le domaine s'inscrit dans une démarche de création d'expressions exemplaires d'un terroir exceptionnel, avec une attention particulière portée à l'environnement, de la vigne au verre. Il contribue à la promotion de la biodiversité et adapte son approche en matière d'agroforesterie et de gestion parcelle par parcelle, dans le respect de l'équilibre naturel de la vigne et de son écosystème.